



Délibération
DAAJ/LK

Envoyé en préfecture le 27/11/2020

Reçu en préfecture le 27/11/2020

Affiché le



ID : 017-211704150-20201119-2020_126RACTICD-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2020

2020-126. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019 DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES

Conformément à la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et l'article 6 modifié de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 le conseil municipal s'est réuni en visioconférence.

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 33

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, PARISI Evelyne, BERDAI Ammar, TORCHUT Véronique, CREACHCADEC Philippe, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, DEREN Dominique, TERRIEN Joël, EHLINGER François, JEDAT Günter, CAMBON Véronique, BUFFET Martine, DAVIET Laurent, CARTIER Nicolas, ABELIN-DRAPRON Véronique, AUDOUIN Caroline, DEBORDE Sophie, GUENON Delphine, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, MAUDOUX Pierre, MARTIN Didier, DIETZ Pierre, CHABOREL Sabrina, MACHON Jean-Philippe, ARNAUD Dominique, ROUDIER Jean-Pierre, VIOLLET Céline, CATROU Rémy, BETIZEAU Florence, ROUSSAUD Barbara

Excusés ayant donné pouvoir : 2

DELCROIX Charles à TOUSSAINT Charlotte et CHANTOURY Laurent à CHEMINADE Marie-Line

Secrétaire de séance : BERDAÏ Ammar

Date de la convocation : 13 novembre 2020

Date d'affichage : 27 NOV. 2020

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5211-39 lequel prévoit « le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Considérant le rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération de Saintes pour 2019,



Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte :

- De la communication du rapport d'activités 2019 de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

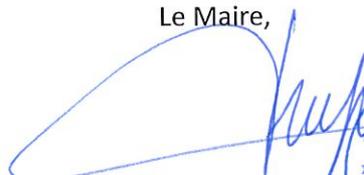
Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

- PREND ACTE de la communication du rapport d'activités 2019 de la Communauté d'Agglomération de Saintes.

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,


Bruno DRAPRON



En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Communauté d'Agglomération de **Saintes**

rappor

D'ACTIVITÉS 2019



rapport

D'ACTIVITÉS 2019

SOMMAIRE

4 ET 5 2019 EN IMAGES

6 À 8 **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE,
EMPLOI ET TOURISME**

9 À 12 **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE,
HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN**

13 ET 14 **MOBILITÉ ET TRANSPORTS**

15 ET 16 **ÉDUCATION – ENFANCE – FAMILLE**

17 **COLLECTE ET VALORISATION
DES DÉCHETS**

18 ET 19 **DÉVELOPPEMENT DURABLE,
MILIEUX NATURELS ET ÉNERGIES**

20 **POLITIQUE DE LA VILLE ET CISPD**

21 ET 22 **ACTION SOCIALE, SANTÉ,
GENS DU VOYAGE, INSERTION**

23 **PISCINES**



2019 en images

JANVIER

Les lauréats de la deuxième édition de l'appel à projets ESS sont récompensés à l'occasion de la cérémonie des vœux de l'Agglomération.



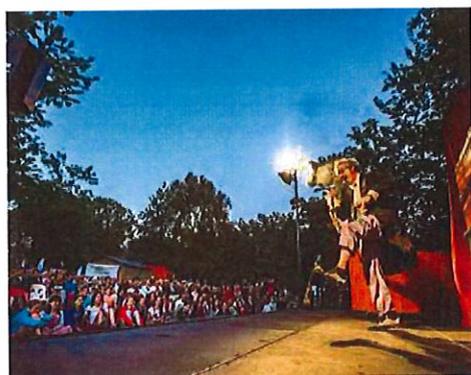
FÉVRIER

La Communauté d'Agglomération de Saintes et la Région Nouvelle-Aquitaine présentent le 5 février les dispositifs de soutien aux entreprises à la Cité Entrepreneuriale devant 150 chefs d'entreprises.



MARS

Le Forum de l'Emploi organisé par la Mission Locale de Saintonge avec le soutien de l'Agglomération accueille plus de 700 jeunes au Hall Mendès France.



JUILLET

La deuxième édition des Échappées Rurales® est lancée. Plus de 5000 personnes font le déplacement pour assister à l'une des soirées proposées chaque vendredi de l'été.

AOÛT

Des centaines de cyclistes découvrent le territoire à l'occasion de la 81^{ème} semaine fédérale internationale du cyclotourisme.

SEPTEMBRE

L'École des Nouvelles Compétences organise sa première cérémonie de remise des certifications « référents numériques ».

AVRIL

Les déchèteries de l'Agglomération deviennent réservées à ses habitants grâce à la pose d'un macaron sur le pare-brise.

MAI

La première édition de « Fleuve en fête », initiée par l'Entente Val de Charentes Océan, a lieu les 18 et 19 mai à Saintes.

JUIN

Le Pôle Innovation, impulsé par l'Agglomération, est inauguré en présence des acteurs locaux et d'un public nombreux.



OCTOBRE

L'Agglomération signe une promesse de vente avec l'Enseigne Leroy Merlin pour l'installation d'un magasin sur le Parc Centre-Atlantique.

NOVEMBRE

L'Agglomération, l'UDAF et le centre hospitalier lancent le 25 novembre les travaux de la crèche inter-entreprises.

DÉCEMBRE

Grâce aux financements de l'Agglomération et de la Région, l'entreprise Croq'Papier inaugure sa nouvelle presse.

Développement économique, emploi et tourisme



1 Ouverture du Pôle Innovation

Le Pôle Innovation a ouvert ses portes en mars au sein de la Cité Entrepreneuriale. Incubateur, pépinière, centre d'affaires et FabLab : organisé autour de quatre espaces, il a vocation à favoriser l'émergence d'activités nouvelles et à offrir conseil et accompagnement aux start ups. Il est piloté par une association réunissant des acteurs publics et privés : l'Agglomération de Saintes, principal financeur, la ville de Saintes, Cefam Atlas, Leclerc Sadis, le Crédit Agricole de Charente-Maritime-Deux-Sèvres et Océalia. L'Agglomération subventionne ce Pôle à hauteur de 250 000 €. En 2019, le Pôle Innovation de Saintes a accompagné 4 porteurs de projet en incubation et 5 start ups.

2 Une promesse de vente signée avec Leroy Merlin

L'enseigne nationale de bricolage et de décoration a signé en octobre une promesse de vente avec l'Agglomération pour l'acquisition d'un terrain de 4,4 hectares sur le Parc Centre-Atlantique. Le projet prévoit environ 6500 m² de surfaces de vente en magasin auxquels s'ajouteraient 3000 m² de magasin extérieur, pour un investissement de 15 millions d'euros. Une centaine d'emplois directs serait créée grâce à cette implantation qui s'inscrit dans les objectifs de la nouvelle zone.

3 Des aides directes aux entreprises

En février 2019, la Communauté d'Agglomération a organisé avec la Région Nouvelle-Aquitaine une réunion d'information sur les dispositifs d'aides aux entreprises. Cette action s'inscrit dans le cadre du SRDEII adopté par la Région Nouvelle-Aquitaine qui, par convention, autorise l'Agglomération à verser des aides en complément de son propre régime d'intervention. Cette soirée a réuni plus de 150 participants dont les principaux acteurs économiques du territoire. La Communauté d'Agglomération a accompagné 15 projets en 2019, pour un montant total d'environ 350 000 €.

4 SNCF Développement en soutien du territoire

En 2018, SNCF Développement, filiale de la SNCF, implante l'École des Nouvelles Compétences à la Cité Entrepreneuriale de Saintes pour y déployer des formations sur les métiers du numérique. Un an plus tard, l'école, labellisée grande école du numérique, a formé 48 apprenants dont 15 dans le cadre de la formation longue «Réfèrent Numérique». Des aides sont également versées aux entreprises pour soutenir des créations d'emplois grâce à la convention de revitalisation signée avec SNCF Développement. 16 entreprises en ont bénéficié pour la création de 130 emplois sur le territoire.



5



8



6

5 Le Parc Centre-Atlantique poursuit son développement

L'aménagement de la phase 1 du Parc Centre Atlantique permet l'ouverture de 21,7 ha de foncier économique. En 2019, 4 entreprises se sont implantées sur 4,7 ha : «Autodistribution Talbot», centre de distribution de pièces de rechange automobile, «Chronopost» spécialisée dans la collecte et livraison de colis, «Soprema», entreprise œuvrant dans l'étanchéité, l'isolation et la couverture et «Clas2 Charentes», professionnel du stockage et du transport de produits alimentaires. L'Agglomération accompagne également 13 projets d'implantation sur 11,6 ha. 75% de la phase 1 fait ainsi l'objet d'une implantation d'entreprise ou d'un projet d'implantation.

6 Le ministre de la ville à Saintes

Julien Denormandie, ministre de la ville et du logement, a signé le 12 juillet à Saintes l'opération de revitalisation du territoire qui s'inscrit dans le prolongement du programme « Action cœur de ville ». La Communauté d'Agglomération a inscrit dans ce programme plusieurs actions : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, la création d'un pôle d'échange multimodal, l'ouverture du Pôle Innovation et l'implantation du nouveau siège dans le centre-ville rive droite. À travers cette nouvelle convention, l'État s'engage à lever les freins qui pourraient empêcher ou retarder ces projets, grâce à la mobilisation de ses services et de ses opérateurs.

7 L'Agglomération sur le chemin d'un Projet Alimentaire Territorial

En réponse aux attentes fortes des consommateurs sur la qualité et la provenance de leur alimentation, la filière agricole cherche à se développer autour des thématiques des circuits-courts de proximité et de la production bio ou durable. Consciente de ces évolutions, l'Agglomération de Saintes a inscrit le soutien aux circuits courts et à l'agriculture de proximité comme un axe stratégique dans le projet de territoire 2017/2025. Dans la continuité de cette politique, elle répond en 2019 à un appel à projet lancé par la Région et la DRAAF* Nouvelle-Aquitaine pour la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Lauréate, elle bénéficie d'un financement pour mettre en œuvre cette démarche à l'échelle du Pays de Saintonge Romane.

* Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

8 Le soutien à l'ESS se renforce

Dans le cadre de son programme d'actions pour l'économie sociale et solidaire, l'Agglomération de Saintes s'est mobilisée autour de 4 événements en 2019 : des conférences thématiques sur la dynamisation des territoires ruraux et la consommation responsable, des réunions « speed-business » nommées ESSpresso, des Réunions d'Information Collective Locale sur l'ESS (RICLESS) et un deuxième appel à projet ESS. Doté d'une enveloppe de 35 000 €, il a récompensé en décembre 6 lauréats pour leur engagement : l'entreprise solidaire Resanté Vous ainsi que les associations Coconut Music, l'Arche en Sel, Cemes Cesam, Saint Fiacre et Regain. En parallèle, l'Agglo subventionne deux acteurs locaux de l'économie circulaire : 15 000 € à la SARL Actiade à Fontcouverte pour le financement d'une nouvelle presse destinée à son activité « Croq'Papier » et 14 000 € à l'association Axe Vert pour le lancement de son activité de lutte contre la pollution des plastiques.

9 Un nouveau statut pour l'office de tourisme

Bras armé de l'Agglomération, l'office de tourisme est passé du statut associatif à celui d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) le 1^{er} octobre. Objectif : renforcer le rôle de l'Agglo dans la conduite de la politique touristique et accorder plus de place aux différents acteurs socio-professionnels de terrain.

10 Deuxième édition des Échappées Rurales®

Forte du succès de la première édition, l'Agglomération a reconduit pour la deuxième année consécutive les Échappées Rurales®. Au total, 16 spectacles ont été proposés dans 8 communes du territoire : Corme-Royal, Fontcouverte, Chermignac, La Jard, Vénérand, Varzay, Migron, Dompierre-sur-Charente. Nouveautés de l'été : des avant-spectacles ont été proposés par les communes pour mettre en valeur leur savoir-faire et patrimoine, et une soirée familiale davantage destinée aux enfants a été organisée. Le programme séduit puisque 5 000 spectateurs ont fait le déplacement pour voir 80 artistes sur scène.

11 Fleuve en Fête

Au printemps, les Agglomérations de Saintes, Grand Angoulême, Grand Cognac et de Rochefort Océan ont proposé 4 week-ends de découvertes et d'animations autour du fleuve Charente. La première édition de « Fleuve en fête » s'est arrêtée à Saintes les 18 et 19 mai. Au programme : des initiations paddle et canoë, des randonnées à vélos et à pieds, des croisières en bateau, des expositions, concerts et spectacles... Des stands de partenaires se sont déployés également Place Bassompierre pour permettre au public de participer à de nombreux ateliers de découverte et de sensibilisation.

12 L'agglo, étape de la semaine fédérale du cyclotourisme

Du 4 au 11 août, la Charente et la Charente-Maritime ont accueilli la 81^{ème} semaine fédérale internationale du cyclotourisme. De nombreuses festivités ont eu lieu : parcours sur route ou en VTT, randonnées pédestres, visites et excursions. Le circuit « Des gabares à l'Hermione : la route des tonneaux et des canons » a permis de longer le fleuve Charente et de découvrir Saintes en faisant une halte à l'amphithéâtre, l'arc de Germanicus, la cathédrale Saint-Pierre, avant de prendre la direction de Rochefort. Des centaines de cyclotouristes ont ainsi traversé le territoire.

13 Flow Vélo® : les premières haltes aménagées

Engagés en 2017, les travaux réalisés sur les chemins blancs de la Flow Vélo® ont avancé en 2019 : 2,5 km de voies goudronnées ont été refaites et 15 km de chemins blancs ont été restaurés à Montils, Rouffiac, Saint-Sever-de-Saintonge, Courcoury, Les Gonds et Saintes. En parallèle, l'Agglo a réaménagé 12 haltes sur 7 communes du territoire, en partenariat avec les mairies. Elles vont de la simple aire de repos à la halte tout service.

14 Vallée du Coran : de nouvelles voies au programme

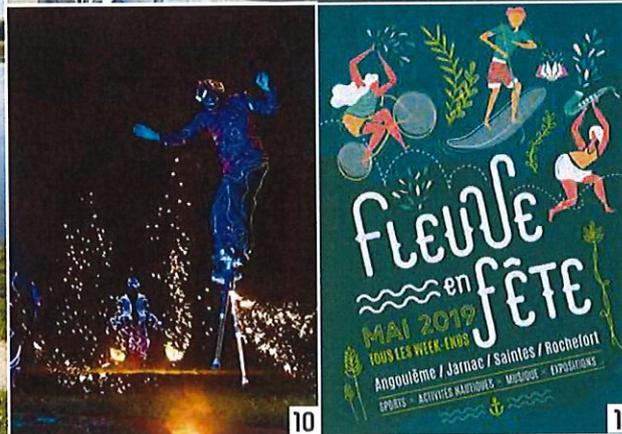
Grâce aux financements de la Communauté d'Agglomération de Saintes et du Département de la Charente-Maritime, l'aménagement de nouvelles pistes cyclables touristiques est acté dans la Vallée du Coran, à horizon 2021. Le parcours de 17 km traversera à terme sept villages du territoire et sera ponctué de haltes de repos et de panneaux d'informations. Le tronçon Burie-Saint-Bris des Bois a été réalisé fin 2019.



13



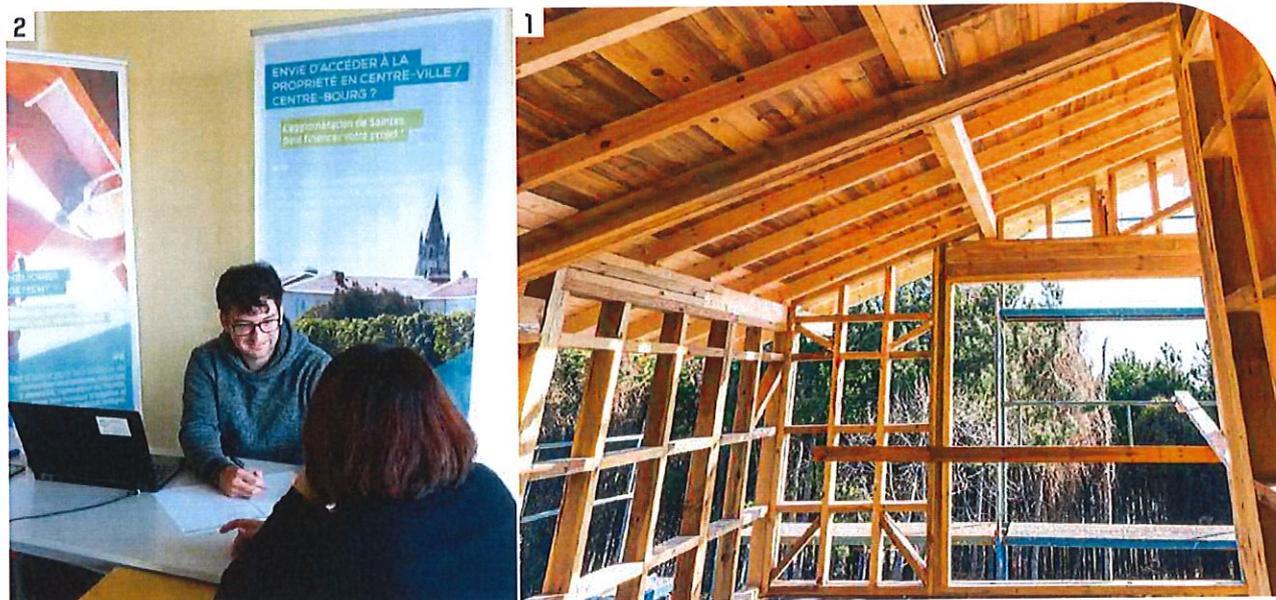
9



10

11

Aménagement du territoire, habitat et renouvellement urbain



1 Bilan de l'OPAH-RU

La mise en œuvre de l'OPAH-RU*, lancée en juillet 2018, se poursuit en 2019 : 20 dossiers de propriétaires occupants ont été agréés par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et 2 logements locatifs ont été rénovés, pour un montant de travaux s'élevant à 551 089€ TTC. La moitié de ces travaux a été réalisée par des entreprises de l'Agglomération et moins de 8% par des entreprises situées hors du département. Les objectifs étaient d'améliorer la performance énergétique des logements, d'assurer le maintien à domicile et de produire des logements locatifs à loyers maîtrisés. En moyenne, les travaux ont généré 45% d'amélioration de la performance énergétique du logement.

* Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet Renouvellement Urbain

2 Plus de 500 personnes reçues au guichet unique

Le guichet unique de l'amélioration de l'habitat, créé en septembre 2018, permet d'apporter aux habitants du territoire, via un numéro de téléphone unique et une permanence physique hebdomadaire, toutes les informations techniques et financières relatives à leur projet de rénovation énergétique. En 2019, 560 personnes ont fait appel à ce service et plus de 100 familles ont bénéficié d'une aide de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour réaliser des travaux d'amélioration thermique.

3 Les communes accompagnées

L'Agglomération de Saintes a accompagné les communes de Saint-Georges-des-Coteaux et de Les Gonds afin de favoriser la sortie d'opérations de logement social.

Les PLU comprennent par exemple une part de logements sociaux à produire tandis que d'autres outils réglementaires sont activés pour favoriser l'habitat à loyer modéré.

Un cycle d'animations a également été proposé à trois communes volontaires (Burie, Préguiillac et Saint-Georges-des-Coteaux) pour soutenir des opérations innovantes et durables. Un « guide d'aménagement qualitatif » a été rédigé par le service pour aider les maires.

4 Des subventions pour le logement social

L'Agglomération a accordé 161 000 € de subventions pour la production de 19 logements locatifs sociaux, dont un tiers de logements très sociaux. Ces opérations sont situées sur les communes de Burie, Chaniers et Fontcouverte. Elle a également engagé des travaux pour l'élaboration d'une convention d'objectifs pour la production de logements sociaux avec la SEMIS*.

L'Agglomération a par ailleurs été associée à la mise en place de la Société Anonyme de Coopération, regroupant les organismes gestionnaires de logement social pour atteindre un minimum de 12 000 logements, comme prévu par la loi : SEMIS, l'OPH de La Rochelle, l'OPH de Rochefort et l'OPH de l'Angoumois.

* Société d'Economie Mixte Immobilière de la Saintonge

5 PLUI : une première étape franchie

Les élus de l'Agglomération ont validé en septembre 2019 le transfert de la compétence « documents d'urbanisme » à l'intercommunalité. Ce transfert est l'aboutissement d'une année d'échanges au sein de la Communauté. C'est en 2018 que le sujet est revenu sur la table des discussions. Il a ensuite été abordé en conférence des maires, avec les conseillers municipaux et avec des communautés voisines.

Le transfert de la compétence s'est accompagné de cinq grands engagements, notamment la prise en charge financière du PLUI par l'Agglomération ou le libre choix laissé aux communes sur la possibilité de préempter. Le transfert marque ainsi le point de départ pour élaborer ce document de référence de l'urbanisme intercommunal.



5



4



6 Le projet de futur siège de l'agglomération est validé

Le siège de l'Agglomération de Saintes déménagera fin 2021 dans l'ancien bâtiment du Crédit Agricole à la Cité Entrepreneuriale. En septembre 2019, le projet d'aménagement intérieur est validé en conseil communautaire. Ce projet, établi sur la base d'un programme défini par la SEMDAS* après concertation des différents services, prévoit 2 500 m² de bureaux, 1 500 m² d'espaces de stockage et 90 places de stationnement.

Le bâtiment sera divisé sur deux niveaux : au rez-de-chaussée se trouveront notamment l'accueil, des bureaux de passage, des espaces de stockage et d'archivage ainsi que les services recevant du public tandis qu'à l'étage seront installés le bureau des élus, la direction générale et la majorité des services, des salles de réunion et des espaces de convivialité et de restauration.

* La SEMDAS est un aménageur départemental qui accompagne régulièrement le secteur public dans des opérations de travaux et de réhabilitation.



7 La zone de la Sauzaie s'étend

Fin 2019, l'Agglomération a lancé les travaux d'aménagement de la zone d'activité de la Sauzaie Nord dans la commune de Fontcouverte.

Objectif : agrandir cet espace pour répondre aux demandes d'implantation et au besoin de développement des entreprises locales.

L'achèvement des travaux est prévu en 2020 et permettra d'accueillir 3 à 10 entreprises sur une surface aménagée de 4 ha. La phase de commercialisation des terrains démarre avec les premières rencontres des porteurs de projet.

8 EPF : une nouvelle convention cadre

Une nouvelle convention cadre et une nouvelle organisation de travail tripartite ont été actées entre l'Établissement Public Foncier (EPF) et l'Agglomération afin de permettre aux communes souhaitant une intervention foncière sur leur territoire de disposer d'un cadre partenarial efficace. 10 conventions opérationnelles sont suivies par le service planification et 2 sont en projet.

9 Une étude pour déceler des gisements fonciers

L'Agglomération a lancé une étude pour recenser l'ensemble des gisements fonciers économiques au sein des documents d'urbanisme communaux.

Objectif : regarder si l'offre disponible correspond aux demandes des investisseurs et entreprises. Cette étude permet d'assurer la mise en compatibilité des documents d'urbanisme et une meilleure planification territoriale du développement économique.

En parallèle, le service planification continue d'assurer, selon la demande des services concernés, une recherche foncière et un relevé des contraintes pour la réalisation d'équipements ou de projets. Les projets lancés sont le regroupement pédagogique intercommunal concentré de l'ouest, la future déchetterie sud, l'aire de grand passage des gens du voyage.



Mobilité et transports



1 L'Agglo, lauréate de l'appel à projet « Vélos et Territoires »

La Communauté d'Agglomération a été lauréate en avril 2019 de l'appel à projet lancé par l'ADEME « Vélos et Territoires ». Suite au recrutement d'une chargée de mission Mobilités, elle a lancé en fin d'année le travail autour de l'élaboration d'un schéma directeur cyclable. Le bureau d'études « ITER », retenu pour cette mission, a ainsi réalisé un diagnostic des aménagements cyclables du territoire et identifié les circuits à aménager, en concertation avec les acteurs locaux de l'Agglomération.

L'objectif à terme est d'encourager la pratique du vélo par la mise en œuvre rapide d'aménagements routiers et d'itinéraires adaptés.

2 Un pouce et une bulle pour covoiturer

Deux dispositifs ont été mis en place en septembre 2019 pour diminuer l'usage de la voiture individuelle :

- « RezoPouce », un système d'autostop gratuit et sécurisé pour de courtes distances sur le territoire. Ce mode de transport est déployé sur 13 communes en 2019, avec près de 70 arrêts identifiés.
- « Cmabulle », un service gratuit de mise en relation entre parents pour organiser et partager les trajets scolaires et extrascolaires des enfants. 3 structures expérimentent le dispositif : le collège de Burie, le collège René Caillé de Saintes et le conservatoire de musique et de danse de la ville. 100 parents et 123 enfants sont inscrits au service.



3 Buss : des recharges en ligne pour les abonnés

Nouveauté en 2019 : Keolis a proposé aux usagers de recharger sur une boutique en ligne leur carte personnelle Buss. Développé avec le soutien de l'Union Européenne et de la Région Nouvelle-Aquitaine, ce système de recharge concerne plusieurs titres de transports : les carnets 10 voyages, les abonnements mensuels et annuels « Liberty'Buss » et « J'Buss » ainsi que les abonnements mensuels, trimestriels et annuels « Infini'Buss ».

4 Fréquentation en hausse pour le nouveau réseau

Buss a déployé son nouveau réseau le 1^{er} octobre 2018. 2019 marque donc le premier exercice complet de la Concession de Service Public. Entre 2018 et 2019, sur les mêmes périodes (janvier à juillet), la fréquentation des lignes régulières urbaines a augmenté de 5,7% et le Transport à la Demande (TAD) de 24%. Par ailleurs, 2 minibus ont été achetés pour la ligne C. Le coût annuel de la CSP est de 4 millions d'euros. Les recettes, intégralement reversées à l'Agglomération par le délégataire, s'élèvent quant à elles à 0,55 millions d'euros.

Éducation - Enfance - Famille

1 Les travaux de la crèche inter-entreprises sont lancés

La première pierre de la crèche inter-entreprises a été posée le 25 novembre, marquant ainsi le lancement des travaux. D'une surface d'environ 550 m², la crèche disposera de 40 berceaux pouvant accueillir les enfants âgés de 2,5 mois à moins de 4 ans, en accueil régulier, occasionnel ou d'urgence. Le projet, initié par l'Agglomération et géré en partenariat avec le Centre Hospitalier de Saintonge et l'Union Départementale des Associations Familiales de Charente-Maritime, devrait voir le jour fin 2021.

2 Carte scolaire intercommunale : la convention avec l'Éducation Nationale signée

La Communauté d'Agglomération a signé en juillet avec la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale une convention formalisant la mise en place d'une carte scolaire intercommunale sur certains bassins du territoire.

L'accord permet de préserver les postes d'enseignants à l'Est de l'Agglomération grâce à la mise en place de regroupements pédagogiques intercommunaux (RPI). Ainsi, 1 poste est maintenu à Burie, 8 dans le futur RPI Saint-Césaire/Saint-Bris-des-Bois/Saint-Sauvant, 12 à Chaniers et 7 dans les communes de Pisany, Luchat et La Clisse qui partagent l'objectif de construction d'un RPI concentré.

3 Un fonds de concours pour les bâtiments scolaires

L'Agglomération a voté un fonds de concours pour aider les communes qui s'engagent dans la carte scolaire intercommunale à financer les travaux de construction ou d'extension de leurs bâtiments scolaires. Cette enveloppe de 4 millions d'euros, ouverte sur la période 2019-2022 a pour but d'aider les communes à se réorganiser pour éviter les fermetures de classes. La contribution financière de l'Agglo s'élève à la moitié du coût hors taxe restant à la charge des mairies sur les travaux liés à la mise en place de la carte scolaire.



Pose de la 1ère pierre
du multi-accueil
interentreprises de SAINTES
Lundi 25 novembre 2020



4 Saint-Césaire : une aide financière pour l'extension de l'école

L'école de Saint-Césaire a été la première à bénéficier du coup de pouce financier de l'Agglomération. De nombreux travaux sont engagés pour permettre l'accueil des enfants de la commune mais également ceux de La-Chapelle-des-Pots, Saint-Bris-des-Bois et Saint-Sauvant, en raison de la création d'un nouveau Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI). Le chantier comprend notamment l'isolation des plafonds, le changement des menuiseries extérieures et la création d'une classe maternelle grâce au réaménagement de la classe primaire existante.

5 Lancement d'une étude sur l'organisation de la restauration scolaire

L'Agglomération a confié au cabinet Hazan la conduite d'une étude sur son service de restauration scolaire. Objectif : définir et proposer une organisation qui permette à la fois de diminuer les points de livraison et de production, de favoriser les achats auprès des producteurs locaux ou bio et de rationaliser les coûts tout en augmentant la qualité dans l'assiette.

6 450 congressistes à Saintes pour la restauration scolaire

L'Agglomération a accueilli début juin le Forum National d'Agorès, l'Association Nationale des Directeurs de la Restauration Collective. Pendant trois jours, 450 congressistes venus de toute la France et des Dom-Tom ont partagé leurs pratiques et leurs expériences. L'événement a été ponctué de conférences et de temps d'échanges organisés autour d'un salon professionnel de 80 exposants. Le forum a été une opportunité pour les agents de la restauration scolaire de l'Agglomération de montrer leur savoir-faire, en préparant les déjeuners et le dîner de gala des congressistes. 700 nuits d'hôtels ont été réservées pour cet événement, participant ainsi au soutien de l'activité touristique locale.

7 Six nouveaux offices

Dans l'optique de diminuer les points de production afin de faciliter le partenariat avec les producteurs locaux, six sites sont passés en office en septembre 2019 :

- Le Douhet, Saint-Sauvant et Bussac-sur-Charente, livrés par la cuisine de Fontcouverte ;
- L'école Paul Bert de Saintes, livrée par la cuisine de Chermignac ;
- L'école de Courcoury, livrée par la cuisine de Les Gonds ;
- L'école d'Ecurat, livrée par la cuisine de Corme-Royal.

8 En mode spéléo

En partenariat avec l'Éducation Nationale et la Fédération Française de Spéléologie, l'Agglomération a proposé en mars et avril des ateliers de découverte du monde souterrain à 4 classes de CM1-CM2 des écoles de Vénérand, Chermignac, Corme-Royal et Jean Jaurès à Saintes. C'était la première fois en France qu'un projet d'une telle ampleur, structuré autour de l'étude du milieu, était mené auprès d'élèves de primaires.

Collecte et valorisation des déchets



1 Un nouveau macaron pour accéder aux déchèteries

Le 1^{er} avril, les déchèteries sont devenues exclusivement réservées aux habitants ayant apposé sur leur pare-brise un macaron fourni par la Communauté d'Agglomération. Objectif : améliorer l'accueil et réduire la quantité de déchets traités en ne recevant que ceux des habitants du territoire. L'accès aux déchèteries reste libre tout au long de l'année sans limitation de passage ou de quantité.

Des conventions ont par ailleurs été passées avec certaines communes voisines pour que leurs habitants puissent continuer à utiliser les déchèteries de Burie et de Corme-Royal.



2 Modernisation des déchèteries

Les 5 déchèteries de l'Agglomération n'étant plus adaptées à la fréquentation, à la diversité et à la quantité de déchets à traiter, un plan de modernisation de l'ensemble des équipements a été lancé en 2019. Il s'est traduit par la conduite d'une étude qui a défini des actions à mener à court et long terme. Dans un premier temps, les sites existants ont été améliorés grâce à des quais supplémentaires, la circulation fluidifiée à l'intérieur des déchèteries et un important travail de mise aux normes a été conduit sur les équipements. À terme, la volonté est d'agrandir ou de déménager les 5 déchèteries pour les moderniser et mettre en place de nouvelles bennes de tri. Le travail sur l'organisation et la localisation futures des équipements est donc engagé. Le Conseil de Développement a été associé à la réflexion par la rédaction d'un rapport sur les services et équipements que devra proposer la future déchèterie.

3 Des sacs prépayés pour l'été

L'Agglomération a élargi à la saison estivale son dispositif de sacs prépayés. Il permet aux usagers de bénéficier de contenant pour leurs déchets supplémentaires. Objectif : répondre aux difficultés rencontrées par certains habitants qui ont besoin de vider plus régulièrement leurs poubelles l'été. Ces sacs, facturés 1,85 € l'unité, peuvent être retirés dans les mairies, à l'Ecosite ou à l'accueil de la CDA de Saintes. Ils pouvaient être déposés entre le 15 juin et le 15 septembre en déchèteries.

Développement durable, milieux naturels et énergies



3

1 Programme TEPOS

Le programme TEPOS (Territoire à Energie Positive) débuté en 2018 et composé de 43 actions sur 4 thématiques, s'est poursuivi en 2019 avec la mise en œuvre de 65% du plan d'actions. Les projets les plus aboutis proviennent notamment des thématiques de réduction de la consommation d'énergie tant dans l'habitat privé que dans les bâtiments publics.

Sur le volet mobilité, l'année 2019 a permis de lancer toutes les actions définies dans le programme comme le lancement du schéma directeur vélo ou la mise en place de Rezo Pouce.

2 Défi climat

Dans le cadre de son programme TEPOS, l'Agglomération a lancé en 2019, en partenariat avec Cyclad et Terdev, le défi climat citoyen pour les familles du territoire. L'enjeu : réduire sa consommation d'énergie et son volume de déchets par l'adoption d'éco-gestes. De janvier à avril, les participants ont été invités à prendre part à des événements pour échanger astuces et conseils pratiques.

Au total, 40 familles réparties en 7 équipes ont relevé le défi. Sur l'ensemble des participants, les résultats dépassent les objectifs car les foyers ont économisé 9,5% (contre 8% espéré) sur leurs factures d'énergie et réduit de 21% (contre un objectif de 10%) le poids de leurs déchets.

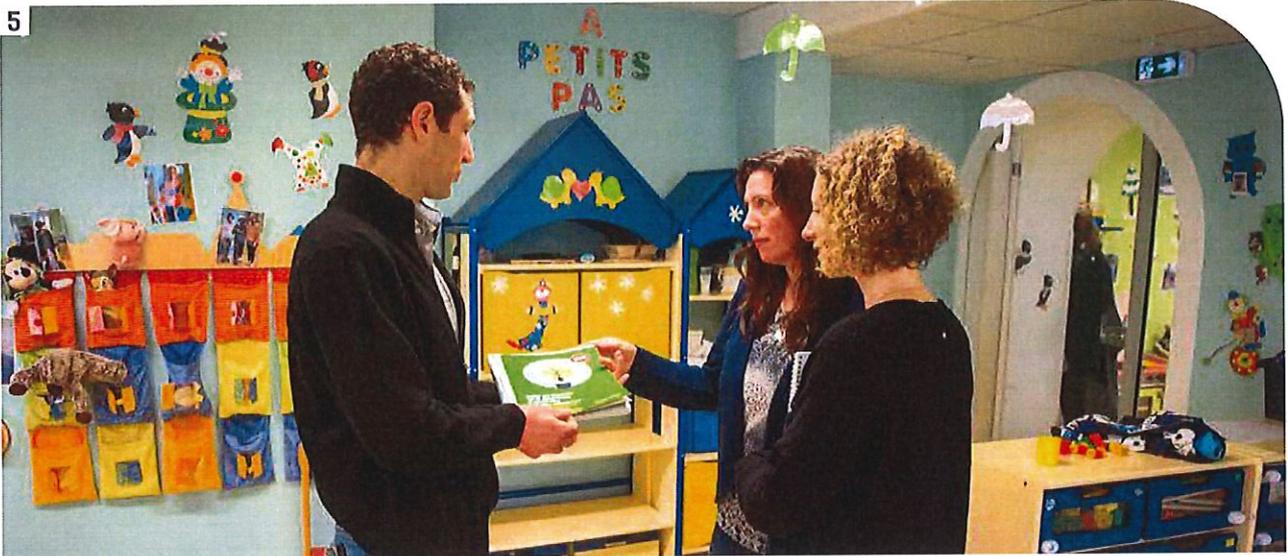
3 10 entreprises accompagnées vers la transition énergétique

L'Agglomération aide les entreprises du territoire à s'orienter vers la transition énergétique. En 2019, dix d'entre elles ont bénéficié d'un accompagnement pour réduire leur consommation d'énergie de 10%.

Trois entreprises implantées sur le Parc Centre-Atlantique se sont par ailleurs engagées dans un projet en photovoltaïque en toiture dont 2 en autoconsommation. Les agriculteurs ont également été sensibilisés à ces thématiques : 45 ont été formés sur le recours aux énergies renouvelables lors d'un forum organisé par l'Agglomération et 20 bancs d'essai moteurs tracteurs ont été réalisés en partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour réduire la consommation en carburant et les émissions de gaz à effet de serre.

4 Les communes accompagnées

Le service Conseil en Energie Partagé (CEP) est venu en appui de 20 communes en 2019 : 8 d'entre elles ont réalisé un bilan énergétique de leur patrimoine et ont lancé des projets d'amélioration, les 12 autres ont bénéficié d'un accompagnement dans leurs projets en énergie renouvelable ou d'amélioration thermique.



5 Un groupement d'achat pour une énergie verte

La Communauté d'Agglomération et plusieurs communes membres ont travaillé ensemble pour acheter une énergie 100 % renouvelable et régionale destinée à alimenter leurs équipements publics. Grâce à ce groupement d'achat, 30 bâtiments publics répartis sur 7 communes sont alimentés en énergie verte depuis décembre : toutes les écoles de Saintes, les 4 crèches de l'Agglomération, les écoles de Corme-Royal, Vénérand, Ecurat, Le Douhet et les mairies de Villars-les-Bois et de Bussac-sur-Charente.

6 Nouveau siège : une étude pour recourir à la géothermie

La direction de l'aménagement du territoire a confié des études thermiques et hydrogéologiques à deux bureaux d'études Enertek et Safege. Objectif : estimer les besoins de chauffage et de refroidissement du bâtiment du futur siège de l'Agglomération et évaluer la capacité de la nappe à fournir les débits pour alimenter les locaux grâce à la géothermie. La première restitution des études a eu lieu en décembre 2019.



Politique de la ville et CISPD



1 Ouverture du Point d'accès au Droit

La Communauté d'Agglomération, le Tribunal de Grande Instance et le Conseil Départemental d'Accès au Droit de la Charente-Maritime ont ouvert le 1^{er} octobre le Point d'Accès au Droit (PAD) dans le quartier prioritaire Boiffiers-Bellevue. Lieu d'accueil gratuit et ouvert à tous, le PAD réunit en un seul lieu des associations spécialisées et des professionnels du droit capables d'informer les habitants et de les aider dans leurs démarches juridiques et administratives. À terme, le PAD déménagera dans un local acheté en 2019 au centre commercial de Bellevue pour intégrer un Espace France Services.

2 Évaluation du Contrat de Ville

Dans la perspective de sa prolongation, le Contrat de Ville a été évalué via une démarche participative démarrée fin 2018 et terminée en juin 2019. Une trentaine de partenaires du quartier ont participé aux ateliers. En novembre 2019, le Protocole d'Engagement Réciproque et Renforcé du Contrat de Ville pour la période 2019-2022 a ensuite été signé par la Préfecture de Charente-Maritime, la CDA de Saintes, la SEMIS, ENEDIS, la Mairie de Saintes, la CAF, la Région, le Pôle emploi, l'ARS, la Poste, le Conseil Départemental. Par ailleurs, un travail a été mené avec le centre social Boiffiers Bellevue, la Mairie de Saintes, le conservatoire dans la perspective de la fermeture de l'école Saint-Exupéry et de l'ouverture de cet espace aux habitants du quartier.

3 Festival « Sur la place ou à emporter »

En partenariat avec la Communauté d'Agglomération, le Conseil Citoyen et le centre social, la Compagnie Coyote Minute a organisé pour la deuxième année consécutive le festival « Sur la place ou à emporter ». Du 24 au 26 mai, de nombreuses animations ont été programmées dans le quartier prioritaire Boiffiers-Bellevue : des concerts, des spectacles et des ateliers gratuits et ouverts à tous. Cet événement offre à tous un accès égal à la culture et permet de faire participer les habitants.



4 La Convention Territoriale Globale validée

Le conseil communautaire a validé en décembre 2019 la Convention Territoriale Globale. Le document, fruit d'un travail partenarial entre 90 acteurs locaux, établit un plan d'actions à mener sur le territoire jusqu'en 2022 pour atteindre 4 objectifs majeurs : favoriser l'accès aux droits et aux services ; encourager la participation des habitants et dynamiser la vie sociale des territoires ; mieux coordonner et optimiser l'offre existante et la rendre lisible auprès des familles ; faciliter la coopération entre les partenaires institutionnels et locaux. La priorité est donnée pour l'année 2020 à l'accès aux droits et la jeunesse.

5 Appel à projet CISPD

Un appel à projet CISPD a été lancé en 2019 pour soutenir les actions innovantes de prévention sur le territoire. Une enveloppe de 27 000 € lui était consacrée. Il s'adressait aux associations ou institutions œuvrant dans la lutte contre le harcèlement scolaire, les addictions, les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales ainsi que la prévention liée à la sécurité routière. Plusieurs temps forts ont par ailleurs marqué l'activité du CISPD en 2019 : la journée « Harcèlement : face aux murs, des solutions » qui a permis la formation de 110 professionnels ; le temps de formation aux stupéfiants pour 38 professionnels qui y sont consacrés dans le cadre de leur activité et des visites de sensibilisation pour les élus au palais de justice.

Action sociale, santé, gens du voyage, insertion



1 Une démarche de prévention aux écrans menée à Fontcouverte

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, l'Agglomération conduit en partenariat avec l'Education Nationale, l'association Tremplin 17 et la commune de Fontcouverte, une démarche de prévention à l'exposition aux écrans chez les enfants.

Pendant 5 années, les élèves de l'école élémentaire et les parents de la commune vont être sensibilisés à l'usage raisonné et conscient des outils numériques à travers ce projet pédagogique intitulé « La place et les usages des écrans dans la vie de l'enfant ». L'Université de Bordeaux accompagnera la démarche pour l'évaluation des actions.

2 Inauguration de la maison départementale de la mobilité internationale

Le 29 avril 2019, le service mobilité Internationale de la Mission Locale de la Saintonge, lancé depuis 20 ans, est devenu départemental. L'inauguration s'est déroulée en présence des élus du territoire, des partenaires locaux et de nombreux adolescents. Ce service, destiné aux jeunes du département de la Charente-Maritime, s'inscrit dans une démarche multiple : accueil, information et accompagnement dans toutes les phases du projet de départ à l'étranger. Chaque année, 80 personnes tentent l'aventure internationale grâce à la Mission Locale.



3 L'accueil d'urgence accompagné par la CDA

En décembre 2019, le conseil communautaire a validé un soutien financier de 64 000 € au projet de création d'une nouvelle structure d'hébergement d'urgence porté par la SEMIS*.

Objectif : apporter des solutions immédiates et de courtes durées à des demandes urgentes, en offrant des prestations de première nécessité à des personnes sans-abris ou brutalement confrontées à une absence de logement. Le centre, géré par l'association Tremplin 17, regroupera fin 2021 un accueil de jour, une halte de nuit de 15 chambres individuelles et 3 studios de stabilisation.

*Société d'Economie Mixte Immobilière de la Saintonge

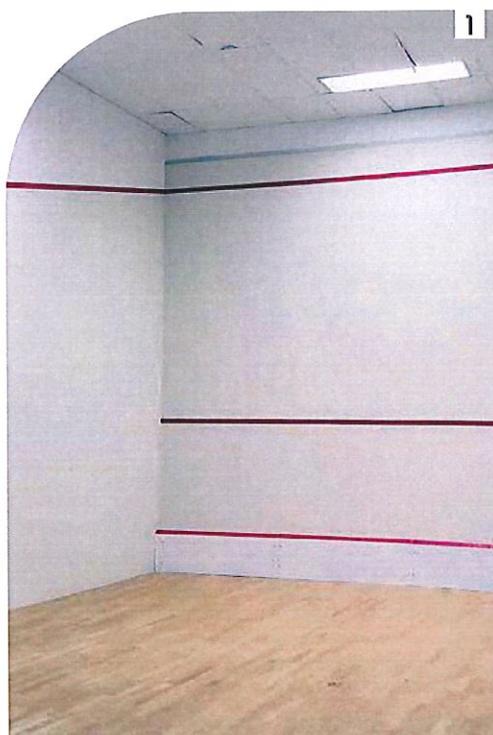
4 Contrat Local de Santé

L'Agglomération et ses partenaires ont poursuivi la coordination des actions inscrites au Contrat Local de Santé et notamment :

- Une formation à destination des professionnels de la petite enfance avec l'intervention de l'ARS le 4 novembre ;
- Une conférence sur le bien-être pour 80 séniors à Saint-Georges-des-Coteaux avec des ateliers ;
- Une soirée avec les parents, élus et enseignants sur « l'utilisation raisonnée des écrans » avec l'université de Bordeaux.

Une demande de labellisation du contrat en Contrat Local de Santé Mentale, en lien avec les Communautés de Communes de Gémozac et de Cœur de Saintonge, les deux centres hospitaliers (Saintonge et Jonzac) et l'UNAFAM (Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades), a été déposée en novembre 2019.

Piscines



1 Les murs de squash refaits à neuf

En octobre, les parois frontales des deux courts de squash du centre aquatique Aquarelle ont été rénovées pour assurer un rebond uniforme des balles.

Une semaine de travaux a été nécessaire pour rajouter de nouveaux panneaux et refaire les peintures.

2 Nuit de l'eau

La Fédération Française de Natation et l'UNICEF France ont proposé la neuvième édition de la Nuit de l'Eau à la piscine Starzinsky le 2 mars.

De 10h à 22h, de nombreuses activités ont été proposées au public parmi lesquelles des initiations au ballet aquatique, à la plongée ou au triathlon aquatique. L'entrée à la piscine était gratuite de 18h30 à minuit mais les visiteurs pouvaient faire un don au profit de l'UNICEF.



3 Des animations à foison au centre aquatique

Le centre aquatique Aquarelle a accueilli de nombreuses animations en 2019 dont :

- Deux journées de prévention de la noyade en février avec des ateliers de secourisme, de sauvetage aquatique et de sensibilisation, des structures gonflables et des jeux pour les enfants ;
- Des après-midis « Halloween » les 2 et 3 novembre avec bassins colorés, structures gonflables et jeux concours ;
- Une soirée zen le 15 novembre pour valoriser les bienfaits de l'eau sur le corps et l'esprit. Au programme de l'événement : un cours de relaxation aquatique, de la réflexologie plantaire, une conférence sur le sommeil, le tout dans une ambiance intimiste et cosy ;
- Le « Noël des bébés nageurs » le 14 décembre avec décorations festives, petit déjeuner et présence du Père Noël.

Envoyé en préfecture le 27/11/2020

Reçu en préfecture le 27/11/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 017-211704150-20201119-2020_126RACTICD-DE

SEMESTRIEL - Septembre 2020



Crédits photos : Aurelie Stapf (p 4), CDA Saintes (p5, 6, 9, 12, 14, 15, 18, 21, 23), Natalia Pont (p4, 7), Mathieu Vouzelaud (p4, 5, 8, 15), Laurent Jahier (p5, 6, 11, 13, 19), Sébastien Laval (p8), J.B Forgit - Ville de Saintes (p 7), Benjamin Defosse (p7), Cabinet Graviere et Foulon (p 10, 11), Sébastien Pouchard (p16), Fotolia (p15), Stephen Clément (p16), Marion Bertin (p19), Jean Bernard Forgit (p23)

4 Avenue de TOMBOUCTOU
17 100 Saintes

Fax : 05 46 74 29 46
TÉL : 05 46 93 41 50

www.agglo-saintes.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINTES